Le cas Augustine Louis

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0296
SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15036?context=pdf

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Cas Augustine Louis

Etat de la malade (avril 1877) : anesthésie, hyperesthésie, rachialgie, etc. — Traitement par l'or. — Morphine et urticaire.
Description des attaques (juillet 1877) : prodromes lointains; — aura : — début; — périodes. — Attaques composées seulement de la période de délire : leurs caractères particuliers.
Chorée hystérique rhythmique : guérison par le nitrite d'amyle.
Description des attaques en 1878 : crucifiement; — attitudes passionnelles, etc. — Etat de la malade en décembre 1878.

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

X... L..., Augustine, est entrée à la Salpêtrière (service de M. Charcot), le 21 octobre 1875, à l'âge de 15 ans et demi.

Renseignements fournis par la mère. (2 novembre 1875). *Père*, âgé de 45 ans, domestique, sobre, sujet à des céphalalgies ; il est en convalescence d'une pleurésie. [Son *père* aurait eu une paralysie. — Aucun autre accident nerveux dans la famille.]

Mère, 41 ans, domestique, bien portante; étant jeune, elle a eu des *migraines* qui l'obligeaient à se coucher ; elles ont disparu quand elle s'est mariée. [*Père*, meulier, mort de la poitrine ; il faisait des excès de boisson. — *Mère*, bonne santé. — Rien chez les autres parents].

Pas de consanguinité.

Sept *enfants :* 1° Louise ; — 2° un garçon, vivant, bien portant ; 3° un garcon mort du croup ; 4°-6° une fille et deux garçons morts dans les 15 premiers mois, en nourrice, on ne sait trop de quoi ; — 7° garçon né à 7 mois et demi qui n'a pas vécu.

Louise est née à terme, a été élevée en nourrice jusqu'à neuf mois ; de là, jusqu'à 6 ans et demi, elle a été placée chez des parents à Bordeaux. Elle a marché et parlé assez tard, et aurait eu plusieurs ophthalmies.

De 6 ans et demi à 13 ans et demi, elle est restée dans un établissement de sœurs à la Ferté-sous-Jouarre. Là, on la mettait « à la pistole », c'est-à-dire en cellule, surtout parce que cela l'ennuyait de lire la *Vie des Saints*, au réfectoire. Parfois, les sœurs la souffletaient : « J'en avais souvent besoin » nous a avoué plus tard, la jeune malade. Elle est intelligente, a bien appris à lire, à écrire, à coudre (lingère). Sauf une bronchite durant l'hi-

BnF MSS

Bourneville. Iconographie

II

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15036?context=pdf

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15036?context=pdf